

## Il y a cinquante ans, le 18 juillet 1952, la pose de la première pierre du Quartier Berniquet

Maire de Noyon de 1947 à 1959, Achille Granthomme (géomètre-expert DPLG) réalisera en 1952 un "projet qu'il avait à cœur depuis 1918" : redonner à sa ville la garnison qu'elle a perdue lors de la destruction du Quartier Cambronne durant la Première Guerre mondiale.

### L'œuvre du colonel Granthomme

Dans son compte rendu moral de l'administration municipale du 10 avril 1953, Achille Granthomme expliquera en ces termes l'histoire de cette installation : "Après l'installation définitive en 1948 d'un escadron de gardes mobiles augmentant d'environ 400 habitants la ville de Noyon, j'ai suivi très discrètement la question d'implantation de nouvelles garnisons en France. Renseigné par nos anciens chefs et anciens camarades de la dernière guerre, j'ai posé la candidature de la ville. En cela, je me suis trouvé en compétition avec d'autres villes plus importantes de la région, administrées par des parlementaires influents, d'opinions souvent très différentes, mais ne voyant que l'intérêt de leur ville. Mettant à la disposition de l'autorité militaire l'ancien terrain de manœuvre (...), notre candidature était, tant par la situation géographique de la ville que pour la possibilité d'une rapide réalisation, la mieux placée pour être retenue. C'est ainsi qu'un groupement blindé a été affecté à Noyon comprenant un Etat-Major, un régiment de chars, un bataillon d'infanterie porté et d'autres unités d'un effectif total de 2200 hommes. Le régiment de chars portera l'écusson du 9<sup>ème</sup> Régiment de Cuirassiers si cher au passé de Noyon."

Dans cette réalisation, Achille Granthomme aura su jouer de ses relations : lieutenant-colonel dans les blindés, ancien combattant des deux guerres mondiales, il entend en 1950 les premières démarches auprès des autorités militaires,

notamment avec le général Touzé du Vigier et le général Lehr, tous deux anciens du 9<sup>ème</sup> Cuirassiers. Leurs entrevues les conduisent au projet d'installer un régiment de chars et les unités d'accompagnement sur l'ancien champ de manœuvres de Noyon.

Un an plus tard, l'entreprise aboutit et le 9 octobre 1951, Achille Granthomme déclare au conseil municipal qu'il est "en mesure d'annoncer officiellement qu'un régiment de chars sera très prochainement affecté à notre ville". L'exposé du projet sera suivi par des «échanges de vues» qui démontrent le secret entourant cette initiative du maire. Aussitôt, le conseil municipal décide à l'unanimité des dispositions à prendre pour garantir l'entière adhésion de la ville soit : la rétrocession gratuite à l'Etat du terrain de l'ancien champ de manœuvres, la cession à l'Etat des parcelles acquises par la ville de Noyon pour l'aménagement de l'aérodrome et ses voies d'accès, l'engagement de la ville de Noyon d'effectuer tous travaux d'adduction d'eau et d'électricité nécessaires à l'alimentation des cantonnements des troupes et à leurs annexes.

### Une activité économique non négligeable

Si le maire de Noyon voit à travers cette installation le moyen d'assurer le développement économique de sa ville déprimée par les deux guerres mondiales qui l'ont gravement touchée, il sait aussi qu'il réalise le vœu de la majorité des Noyonnais encore marqués par les fastes de la Belle Epoque.

Trente cinq ans après les désastres de la Grande Guerre, les habitants se souviennent toujours avec nostalgie de la prospérité de la ville au commerce florissant, du dynamisme urbain avec la construction de ces maisons d'officiers sur les boulevards, de l'attraction

des revues et des défilés à cheval, des réceptions et spectacles offerts en l'honneur des "gros frères". Cet attachement au 9<sup>ème</sup> Cuirassiers durant ses vingt années de présence à Noyon s'est aussi concrétisé par des mariages entre soldats et Noyonnaises.

Achille Granthomme sait aussi qu'il peut réaliser le vœu de ses prédécesseurs qui ont œuvré sans succès pour le rétablissement d'une garnison à Noyon. Pourtant, certains Noyonnais encore sans logement désapprouveront le projet et apposeront dans la ville l'affiche "Pas de Caserne, des maisons", ce à quoi Achille Granthomme répondra : "Si l'on n'avait pas construit des casernes à Noyon, on les aurait construites ailleurs, et ailleurs on ne les aurait pas refusées. Les crédits affectés par l'Etat étant pris hors budget, cela ne faisait donc pas de tort à la reconstruction ni à la construction de maisons".

Achille Granthomme voit enfin, à travers cette installation, le moyen de dynamiser les entreprises locales et de donner du travail aux ouvriers du bâtiment : "j'ai demandé aux services des travaux du Génie qu'à prix, conditions et garanties égaux, de déclarer adjudicataires les entreprises locales agréées. Dans le cas contraire, il aurait été désagréable à tous et particulièrement aux ouvriers de voir s'ins-

taller des entreprises à personnel étranger. Qu'aurait-on dit si, cet hiver, le chômage avait sévi dans notre ville, alors qu'il y avait un important chantier chez nous et que dirait-on si les quarante millions de taxe locale que ces travaux vont rapporter à la ville de Noyon étaient versés aux villes lieux du siège social d'autres entreprises ?"

Les travaux seront ainsi confiés au groupement d'entreprises Brézillon, Dacher et Chandelle qui construiront "Les nouvelles casernes, véritable modèle du genre".

Le 18 juillet 1952, en présence des généraux Lehr, Pinson et Trouzé du Vigier, du lieutenant-Colonel Delhomel, directeur de la Chefferie du Génie d'Amiens, du chef d'état-major de la subdivision et de nombreuses personnalités civiles dont le sénateur Bouquerel, la première pierre du futur casernement est posée. Le Quartier du 7<sup>ème</sup> Cuirassiers blindés ouvrira ses portes en 1954 et deviendra cinq ans plus tard le Quartier Berniquet.\*

### Jean-Yves Bonnard

Vice-Président de la Société Historique de Noyon

\* Nos remerciements s'adressent au Dr Lefranc et à M. Brézillon pour leur documentation.



Au premier rang, de droite à gauche : Le Colonel Granthomme, maire de Noyon; Le général Touzé du Vigier ; le Sénateur Bouquerel ; le général Lehr.